



# Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ

### **Financement de la Table pour la récupération hors foyer: Les fonds publics ne doivent pas financer la responsabilité élargie des producteurs**

**Montréal, le 21 mars 2011** - Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) accueille défavorablement la décision du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) de contribuer massivement au financement de la Table pour la récupération hors foyer.

La Table pour la récupération hors foyer est essentiellement une initiative d'entreprises privées afin de développer la récupération de leurs matières recyclables qui sont consommées dans les lieux publics et les commerces, tels les restaurants. « Si à l'origine, il s'agissait d'une application concrète du principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP), avec cette annonce, on s'en éloigne passablement; c'est maintenant plus de 2 millions de dollars de fonds publics qui vont financer annuellement cette initiative "privée" », soutient Guy Garand, administrateur du FCQGED. « Notre gouvernement devient, et de loin, le principal bailleur de fonds de cette organisation avec notre Société des alcools (SAQ) qui y contribue déjà à hauteur de 625 000 \$ et RECYC-QUÉBEC qui y va d'un montant de 300 000 \$ annuellement, c'est un non-sens », poursuit-il.

« N'oublions pas non plus que les résultats des initiatives de la Table influenceront la décision du gouvernement sur l'abolition ou non de la consigne sur les bouteilles de boissons gazeuses. Avec cette annonce, on a l'impression que le gouvernement accentue une fois de plus le déclin de la consigne publique qui est pourtant un des meilleurs modes de récupération des contenants et une excellente application de la REP », renchérit Jérôme Normand, vice-président de l'organisme.

Rappelons que la responsabilisation des acteurs est pourtant l'une des trois stratégies d'intervention du plan d'action quinquennal qui accompagne la nouvelle Politique québécoise de gestion des matières résiduelles annoncée la semaine dernière par le ministre du DDEP, Monsieur Pierre Arcand.

**-30-**

Pour information : M. Karel Ménard (514) 396-2686

---

**FCQGED**  
4200, rue Adam  
Montréal (Québec) H1V 1S9

tél.: (514) 396-2686  
info@fcqed.org  
www.fcqed.org